



La Ville de Val-d'Or est à la recherche de candidats/candidates qui désirent œuvrer dans un milieu dynamique, où la créativité et le dépassement de soi sont de mise dans le but de favoriser le bien-être de ses citoyens. En plus de vous offrir un cadre stimulant et enrichissant, vous ferez partie d'une organisation publique à dimension humaine.

La Ville de Val-d'Or est à la recherche de candidats/candidates pour combler le poste suivant :

OPÉRATEUR/TRICE DE LA PISCINE

(remplacement congé maternité)

La Ville de Val-d'Or souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques et des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à lui adresser leur candidature.

POSTE OFFERT : Opérateur/trice de la piscine
SERVICE : Sports et plein air
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Responsable aquatique
PÉRIODE D'AFFICHAGE : Du 26 février au 8 mars 2018

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

En plus des responsabilités de base de tout employé(e) du secteur aquatique, l'opérateur/trice de la piscine a comme responsabilités :

Connaître et appliquer la version à jour du « Guide de l'employé du secteur aquatique »;

Effectuer la vérification de sécurité hebdomadaire (B-1.1, r.11);

Effectuer les tournées d'inspection des vestiaires, des locaux et des produits chimiques (chlore, acide, etc.) tel qu'indiqué à son horaire;

S'assurer quotidiennement que les paramètres physio chimiques de l'eau (chlore, pH, alcalinité totale et dureté due au calcium) respectent les normes en vigueur et effectuer au besoin les ajustements requis par l'ajout des produits chimiques tel que défini par les procédures en vigueur ;

Procéder à l'échantillonnage des tests bactériologiques mensuels;

Inspecter le matériel de sécurité;

Procéder à l'inspection des divers équipements de l'installation aquatique;

Effectuer les tests de fonctionnement des divers équipements et du matériel d'entretien;

Effectuer les tâches d'entretien ménager;

Connaître et agir en conformité avec la politique en santé et sécurité au travail ainsi que le programme de prévention;

Signifier par écrit au responsable aquatique toute défectuosité ou défaillance décelée lors de ces inspections;

Effectuer les inventaires hebdomadaires requis;

Effectuer le remplacement du chef sauveteur lors de ses vacances ou absences;

Accomplir toute autre tâche que pourrait lui demander son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS

Un(e) candidat(e) ne possédant pas toutes les exigences peut tout de même postuler à la condition de réussir dans une période donnée lesdits brevets.

Être âgé d'au moins 17 ans;

Détenir un certificat de qualification de « Sauveteur national piscine » et « Sauveteur national plage » délivré par la Société de Sauvetage et de moniteur de natation récré'eau délivré par le groupe Récrégestion inc.;

Détenir le certificat Opérateur de piscine niveau 1;

Avoir été moniteur d'aquaforme est un atout ou bien posséder de l'expérience en enseignement;

Peut être appelé à travailler les soirs et fins de semaine;

Posséder le brevet « *Soins Immédiats – Défibrillation Externe Automatisée (SIR-DEA)* » de la Fondation des Maladies du Cœur ou une formation jugée équivalente.

SALAIRE ET CONDITIONS

Ce poste est offert sur une base de 30 heures par semaine au taux horaire de 23,82 \$.

ÉVALUATION

La Ville se réserve le droit de soumettre les candidats et candidates à une évaluation de leurs compétences.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au soussigné avant 16 h 30, le jeudi 8 mars 2018.

Service des ressources humaines
Ville de Val-d'Or
855, 2^e Avenue, C.P. 400
Val-d'Or (Québec) J9P 4P4
Courriel : ressources.humaines@ville.valdor.qc.ca
Site Web: www.ville.valdor.qc.ca

26 février 2018 (#2018_02_03)